

Exploration et fouilles des grottes du Djebel Taya

R. Barone

Citer ce document / Cite this document :

Barone R. Exploration et fouilles des grottes du Djebel Taya. In: Bulletin mensuel de la Société linéenne de Lyon, 13^e année, n°6, juin 1944. pp. 83-90;

doi : <https://doi.org/10.3406/linly.1944.13170>

https://www.persee.fr/doc/linly_0366-1326_1944_num_13_6_13170

Fichier pdf généré le 28/03/2018

cellariidés. Notre collègue fait part notamment de ses observations personnelles sur les côtes vendéennes, très riches (une petite note a déjà été publiée à ce sujet dans *l'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie*). En deux automnes de recherches, presque tous les Puffins de l'Océan Atlantique y ont été trouvés — puis présentation d'un crâne de Puffin des Anglais (*Puffinus anglorum*), de Puffin majeur (*Puffinus gravis*) et d'un *Pterodroma brevipes*.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION GÉNÉRALE : ANTHROPOLOGIE, BIOLOGIE, SCIENCES NATURELLES

Exploration et fouilles des grottes du Djebel Taya

(Dt. DE CONSTANTINE).

Par R. BARONE.

Planté au carrefour des grandes voies de l'antique Numidie, le Djebel Taya contrôle aujourd'hui, au Nord-Est de Constantine, un important réseau routier et ferroviaire dont les mailles dessinent autour de lui un immense quadrilatère.

Dans ses flancs s'ouvrent plusieurs cavernes dont la plus grande, celle de la Djemâa, paraît plus vaste encore que bien des stations les plus réputées de la métropole. Seule, la difficulté des communications pour y parvenir, jointe à l'absence d'aménagement intérieur, en a écarté jusqu'ici la foule des touristes.

Très anciennement connue, cette grotte fut l'objet d'une vénération toute particulière des populations antiques. Annuellement, on y faisait des pèlerinages, dont l'attestation est restée gravée dans les parois de l'entrée.

Depuis la conquête française, de nombreux visiteurs l'avaient déjà parcourue et tous en avaient rapporté des descriptions enthousiastes. — Diverses expéditions y avaient été organisées et un plan sommaire avait même été dressé.

Il y avait pourtant encore beaucoup à faire en 1937, date à laquelle nous nous attaquions à l'exploration complète de la caverne. Les événements dont l'Afrique du Nord est le théâtre depuis novembre 1942 ont, pour le moment, arrêté nos recherches, mais un certain nombre de points sont déjà acquis. Nous les rapportons ici.

1° *Topographie de la grotte* : Jusqu'ici, nous connaissons quatre grandes salles, auxquelles s'adjoignent divers couloirs et salles plus petites.

Il n'existe qu'un seul accès à la grotte, qu'on aborde par son point le plus haut. Ce couloir d'entrée forme un tunnel presque cylindrique, large de 3 mètres environ, très peu incliné, et ouvert au N.-N.-O. Il est tapissé de très nombreuses inscriptions romaines et aboutit après un trajet d'une vingtaine de mètres à la salle de Descente.

C'est du fond de cette dernière que s'ouvre un puits presque vertical (Puits Moktar) qui mène à la salle de la Djemâa.

De la salle de la Djemâa, on peut passer dans la salle du Clan Millot, découverte en 1941 et à laquelle est annexée la salle du Chardon Bleu.

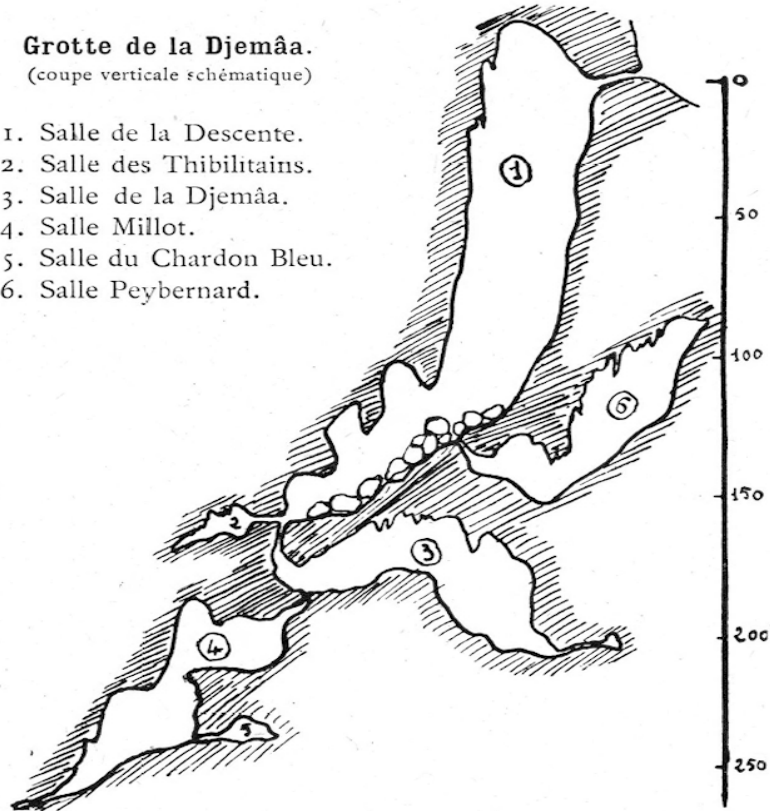
A la salle de la Descente sont enfin annexées : du côté droit, quelques

galeries insignifiantes et, plus bas, la petite salle des Thibilitains ; du côté gauche, la grande salle Peybernard, découverte en 1942.

Mentionnons en outre les petites salles Faidherbe et Rouvière, rattachées à la salle de la Djemâa.

Grotte de la Djemâa.
(coupe verticale schématique)

1. Salle de la Descente.
2. Salle des Thibilitains.
3. Salle de la Djemâa.
4. Salle Millot.
5. Salle du Chardon Bleu.
6. Salle Peybernard.



a) *Salle de Descente* : C'est de beaucoup la plus vaste. Le tunnel d'accès l'aborde presque au sommet. De ce point, l'arrivant ne trouve devant lui qu'un gouffre béant, dont les lampes n'arrivent pas à éclairer les parois. Les pierres qu'on y jette rebondissent très longtemps avec un bruit sinistre ; la chute dure 22 secondes.

C'est ce fait qui avait fait croire aux premiers visiteurs (et l'erreur a persisté jusqu'en 1938), que ce précipice était distinct de la salle de la Descente. Le plan dressé par le général Faidherbe figurait la salle de la Descente comme un parallélogramme très allongé, sur le côté gauche duquel s'ouvrent deux larges « galeries inexplorées », tombant dans le « précipice inconnu ».

En réalité, la topographie de cette salle est beaucoup plus simple : elle comporte schématiquement deux parties successives, l'une verticale et l'autre horizontale. La première, de beaucoup la plus importante, présente une dénivellation d'environ 120 mètres, entre l'entrée et le fond ; elle est légèrement contournée sur elle-même, de sorte que la partie la plus basse se trouve presque sous l'entrée et c'est ce qui avait fait croire à la présence du précipice. Le chemin de descente suit à une distance variable la paroi de droite,

en serpentant sur un cône d'éboulis qui s'y adosse. Nous avons nous-mêmes établi cette disposition en 1938.

La seconde portion, plus réduite, continue insensiblement la précédente. La voûte y est plus basse et ses dimensions se réduisent progressivement. Elle se termine par un cul-de-sac dans lequel débouchent d'une part l'entrée de la salle des Thibilitains, située sur la droite et, d'autre part, le puits Moktar, qui mène à la salle de la Djemâa.

La profondeur totale de cette salle atteint 150 mètres.

Les stalactites et stalagmites sont rares, de dimensions énormes. Ces dernières mesurent plusieurs mètres de circonférence à la base et plusieurs mètres de haut. Les parois sont nues ; tout est gris, sale, boueux.

Le fond de la partie verticale et la partie horizontale sont encombrés de blocs accumulés les uns sur les autres et mesurant chacun plusieurs mètres de côté. Ces blocs proviennent de la partie supérieure de la salle d'où ils se sont détachés à une époque reculée et certains d'entre eux sont dans des équilibres stupéfiants. On peut s'insinuer dans leurs interstices et circuler ainsi très péniblement dans un véritable labyrinthe. C'est là qu'ont été trouvés plusieurs squelettes entiers de bovidés, probablement, antérieurs à l'éboulement ; c'est par là également qu'il fallut passer pour dénicher l'entrée de la salle du squelette et de la salle Peybernard.

Dans la paroi droite de la salle de la Descente s'ouvrent enfin un certain nombre de galeries (galerie de l'Ours, galeries Chalamel, Bourguignat). Toutes sont très petites et n'offrent aucun intérêt.

b) *Salle des Thibilitains* : Ouverte sur la droite tout au fond de la salle précédente, elle est de dimensions réduites. Une partie (salle du vase romain du plan Faidherbe) est boueuse ; l'autre, située plus haut et donnant également sur la salle de la descente est au contraire garnie d'une riche forêt stalagmitique (salle de la Tour du Pin, du plan Faidherbe).

c) *Salle Francis Peybernard* : Elle s'ouvre à gauche de la salle de Descente, un peu au-dessus du fond de la partie verticale. Il faut pour y accéder se faufiler péniblement dans le chaos de blocs signalé plus haut.

Entièrement murée par les formations stalagmitiques, elle n'est abordable actuellement que par un très étroit orifice que nous avons dû creuser à la barre à mine et dans lequel il faut passer à plat ventre.

Cette salle, la dernière découverte, est d'une richesse incomparable. Elle est encombrée d'une véritable forêt de stalagmites aux formes les plus gracieuses. Les tons du calcaire, d'une admirable pureté varient des blancs les plus purs à l'ocre et au rouge.

D'abord descendante, cette salle se relève ensuite rapidement en s'élargissant de façon brusque pour se terminer par une vaste coulée de calcaire formant une véritable muraille haute d'une douzaine de mètres et large de 15 à 20 mètres.

Ces dimensions peuvent être estimées à 60 mètres de long pour une largeur variant de 10 à 30 mètres.

C'est dans un recoin de cette salle que fut trouvé le crâne pétrifié d'un homme préhistorique. L'entrée par laquelle celui-ci a dû arriver semble se situer au-dessus de la grande coulée de calcaire où existe l'amorce d'une cheminée aujourd'hui complètement fermée par une solide formation stalagmitique.

d) *Salle de la Djemâa* : Elle est située presque au-dessous de la salle de la Descente et fut parcourue pour la première fois par le capitaine de Rouvière en 1867. On y accède par un puits presque vertical, contourné plusieurs fois sur lui-même : c'est le puits Moktar, qui aboutissait primitivement dans le plafond de cette salle, mais qui a été aménagé depuis et l'aborde maintenant de plain-pied.

Ses dimensions sont de 80 mètres environ sur 60 ; c'est dire qu'elle est presque circulaire. Face à l'entrée, elle s'abaisse progressivement en devenant humide ; elle se termine par une sorte de cuvette dans laquelle débouche un conduit très bas, dans lequel on ne peut circuler qu'à quatre pattes et qui mène au « boudoir Gabrielle ».

Cette salle est très belle, richement garnie de concrétions qui brillent sous les lampes, mais elle a été saccagée en bien des points par des visiteurs sans scrupules.

C'est au milieu de cette salle que se dresse un groupe stalagmitique surélevé auquel les premiers visiteurs ont donné le nom de « Autel du dieu Baccax ».

Dans la paroi gauche, à une vingtaine de mètres de l'entrée, s'ouvre un conduit boueux et sale, qui mène d'une part à un pic d'une dizaine de mètres dont le fond est obstrué par les éboulis, et, d'autre part, à un étranglement très étroit derrière lequel notre clan a découvert en 1941 la salle qui porte son nom.

C'est également dans cette salle et, semble-t-il, tout près de l'entrée que débouchait le couloir d'accès aux salles Rouvière et Sarrazin dont il sera question plus loin.

e) *Salle du Clan Millot* : Presque aussi grande que la salle de la Djemâa, elle présente un aspect nu et beaucoup plus impressionnant. Elle semble, en effet, avoir été remaniée récemment. La voûte ne montre que de rares et courtes stalactites. Son sol ne présente aucune stalagmite, mais un étrange amoncellement de très gros blocs, plats pour la plupart, qui semblent provenir de l'effondrement de la strate calcaire qui formait primitivement le plafond. Le tout est recouvert d'une sorte d'humus noirâtre et épais dans lequel on enfonce jusqu'au-dessus de la cheville.

Cette salle est coupée en deux par un à pic qui s'abaisse progressivement sur la droite et mesure une vingtaine de mètres dans sa partie la plus haute et deux ou trois seulement dans le point où on le franchit. La deuxième partie située au-dessous de ce surplomb est encore plus boueuse, flanquée de bandes d'argile et en déclivité de plus en plus grande. Elle porte en annexe sur sa droite la petite salle du Chardon Bleu et se rétrécit de plus en plus pour aboutir à un très petit orifice d'écoulement d'eau. C'est ce dernier qu'une de nos équipes a cherché sans succès à dégager en 1942.

En plusieurs points de cette salle, il existe des blocs énormes suspendus dans des équilibres très périlleux sur des arêtes des parois. L'un d'entre eux, dont nous avons repéré l'emplacement en 1941, a été retrouvé, en 1942, gisant à terre et fragmenté en plusieurs morceaux dont l'un mesure au moins 2 m. 50 de long.

f) *Salle du Chardon Bleu* : Longue d'une vingtaine de mètres sur 8 ou 10 de large, elle est, contrairement à la précédente, très jolie et ornée de concrétions calcaires du plus bel effet.

g) *Salles Faïdherbe et Rouvière* : Ces salles sont signalées sur le rapport

BOUGUIGNAT de 1867, comme découvertes par le capitaine DE ROUVIÈRE. Elles sont situées au dessous de la salle de la Djemâa, de dimensions beaucoup plus réduites, nues et très humides.

Il nous a été impossible de les retrouver jusqu'ici. Leur entrée, que de Rouvière dit être très étroite, nous paraît avoir été obstruée et masquée par un important et récent éboulement près de l'entrée de la salle de la Djemâa.

2° *Résultats des fouilles* : Toutes les trouvailles ont été faites dans la salle de la Descente, près de l'entrée et dans la salle F. Peybernard. Les salles plus profondes sont stériles.

Parmi ces trouvailles figurent :

- A. — des vestiges humains (paléolithiques, romains et arabes) ;
- B. — des ossements d'animaux.

A. — *VESTIGES HUMAINS* : Ce sont, soit des fragments squelettiques, soit des instruments, objets ou outils divers, soit des inscriptions.

1° *VESTIGES PALÉOLITHIQUES* : Ils n'avaient jamais été signalés jusqu'ici au Taya. Ce sont :

a) *Un crâne humain* entier, découvert dans la salle F. Peybernard. Il était englobé dans une couche stalagmitique très compacte et épaisse de plus d'un centimètre. Près de lui se trouvaient trois vertèbres dorsales (dont deux seulement purent être extraites) et un fémur complètement englobé dans le calcaire, dont il fut impossible de le détacher. Les autres parties du squelette étaient sans doute non loin de là, mais englouties complètement par la nappe stalagmitique. La position de ces ossements laisse supposer que l'individu est mort dans cette salle même et que les eaux ont entraîné les éléments du squelette dans le contrebas où il a été découvert.

Mais il a été impossible de préciser comment et par où le sujet a pu pénétrer jusque dans cette salle, aujourd'hui totalement murée, à plus de cent mètres de fond et d'accès extrêmement ardu.

Ce crâne, qui présente la caractéristique curieuse d'une avulsion *ante mortem* des incisives supérieures (fait qui se retrouve dans tous les crânes préhistoriques nord-africains connus jusqu'ici) a été confié à M. le Dr MAYET qui a bien voulu en faire l'étude anthropologique et consigner ses observations dans une note conjointe à la nôtre.

b) *Produits d'industries lithiques* : Ces produits sont de deux types distincts : les uns, trouvés hors de la grotte, et en situation superficielle, sont de petites dimensions et d'une taille très fine. De formes et d'usages variés (grattoirs, pointes de flèches, perçoirs), ils représentent l'industrie paléolithique ibero-maurusienne.

Les autres, trouvés à l'intérieur de la grotte sont de dimensions bien supérieures (6 à 8 cm.). Ils sont en silex, quelques-uns en calcaire compact. Leur taille est grossière. Ils paraissent remonter à la fin de la période Capsienne.

Capsien et Ibero-Maurusien équivalent à l'Aurignacien français. Le Taya semble donc avoir été au point de contact entre ces deux civilisations.

2° *VESTIGES DE L'ÉPOQUE ROMAINE* : Ils avaient été signalés déjà par BOURGUIGNAT. Outre les très nombreuses inscriptions qui tapissent l'entrée et dont

un relevé complet a été dressé par la mission ALQUIER en 1935, ils consistent en outre en plusieurs poteries d'époques diverses.

Il est possible enfin que divers ossements humains trouvés en différents points du gouffre de la Descente puissent être rapportés à cette même époque.

3° VESTIGES DE LA CONQUÊTE ARABE : Ce sont, d'une part, un squelette humain complet, trouvé immergé dans un petit bassin stalagmitique, à près de 100 mètres de fond et, d'autre part, cinq pièces d'argent trouvées près de ce dernier et lui appartenant à coup sûr.

Le squelette lui-même n'offre qu'un intérêt très limité, car il s'agit d'un sujet presque contemporain.

Les pièces sont plus intéressantes, car elles paraissent d'un type assez rare. Ce sont de minces plaquettes d'argent taillées en carré de 15 mm. de côté. Elles portent sur leurs deux faces des inscriptions arabes de forme ancienne comprenant essentiellement des formules coraniques. Ces inscriptions, différentes sur les deux facés, sont encadrées d'un fin liseré ponctué. Les cinq pièces sont identiques. Leur estimation définitive n'a pu être menée à bien, car elle devait être confiée à un numismate nord-africain.

B. — OSSEMENTS ANIMAUX : Ils sont nombreux, mais malheureusement très souvent fracturés ou incomplets. Ils appartiennent à une douzaine d'espèces. Ce sont :

1° LES OURS : BOURGUIGNAT avait reconnu dès 1870 quatre espèces différentes d'ursidés au Djebel Taya ¹.

— *Ursus Lartetianus*, le plus grand de tous et le plus ancien.

— *Ursus Letourneuxianus*.

— *Ursus Rouvieri*, ces deux espèces plus petites et plus récentes.

— Enfin, *Ursus Faidherbi*, le plus petit de tous et qui semble s'être éteint dans un passé très récent.

ARAMBOURG reprenant plus récemment la question, ne retient que trois espèces distinctes ².

A. — *U. arctos Larteti* : Mutation de grande taille, massive, d'*Ursus arctos* (équivalent à *U. Lartetianus*, *U. Letourneuxianus* et *U. Rouvieri* de BOURGUIGNAT).

B. — *U. arctos Faidherbi* : Mutation plus petite et grêle, substituée progressivement à la précédente.

C. — Une forme rare et petite, voisine de *U. spaelaeus* européen.

Les pièces que nous avons pu ramener, nous paraissent confirmer l'opinion de ce dernier auteur. Il s'agit, en effet, principalement d'ossements appartenant à une forme très voisine d'*U. arctos*, mais plus puissante et plus massive. Les caractères de la dentition sont également de *U. arctos*.

Toutefois, il nous apparaît comme fort difficile de dire s'il s'agit dans chaque cas plus spécialement de la mutation *Larteti* ou de *Faidherbi*, car les éléments précis de comparaison manquent et le mémoire d'ARAMBOURG ne les fixe pas. Dans l'ensemble, il semble s'agir plutôt de *U. arctos Larteti*.

1. BOURGUIGNAT. Histoire du Djebel Taya (Paris, 1870).

2. ARAMBOURG (C.). Révision des ours fossiles de l'Afrique du Nord. *Ann. Mus. Hist. Nat. Marseille*, tome XXV, Mémoire II.

A cette espèce, nous rapportons :

- un intermaxillaire gauche, avec I² et I³
- un maxillaire supérieur droit, avec C, P⁴, M¹, M²
- un maxillaire inférieur gauche, avec C, P⁴, M¹, M², M³
- une extrémité inférieure de scapulum droit
- un radius droit
- un fragment de coxal droit, avec l'acetabulum
- un très fort fémur gauche
- un fémur droit, plus grêle
- un fémur gauche d'ourson
- un tibia droit et une extrémité inférieure de tibia droit
- un calcaneum droit
- deux vertèbres dorsales et quatre lombaires
- enfin deux axis que M. VIRET considère comme voisins de *U. maritimus* Lin. Leurs dimensions sont très inégales et le plus gros pourrait être rapporté à *U. arctos Lartetii*.

De la forme réduite d'*U. spaelaeus* nord-africaine, nous n'avons trouvé que peu de débris. Le seul digne de mention est un calcaneum gauche. Peut-être le plus petit des deux axis ci-dessus mentionnés est-il rattachable à cette espèce ?

2° LA GAZELLE ATLANTIQUE : Déjà mentionnée par BOURGUIGNAT, *G. Atlantica* est assez fréquente dans les fossiles du Taya. Parmi ses ossements, très typiques, nous avons pu reconnaître :

- une cheville osseuse de corne
- un maxillaire inférieur gauche avec toutes ses molaires
- un atlas et un axis
- un radius droit complet et deux radius incomplets
- un métacarpien droit
- un tibia droit
- deux métatarsiens gauches.

3° LES MOUFLONS : Les individus de cette espèce étaient extrêmement nombreux au Taya. Leurs ossements s'y trouvent en grand nombre. BOURGUIGNAT en reconnaissait quatre espèces distinctes, mais en fait, il s'agit presque exclusivement de *O. Tragelaphus*, le mouflon à manchettes. Quelques survivants de cette espèce se retrouvent encore à notre époque sur les sommets de Corse, de Sardaigne et de l'Aurès.

Les ossements se rapportant à cette espèce sont :

- un crâne à peu près complet, avec un maxillaire inférieur
- deux crânes très incomplets
- deux axis
- un sacrum
- un humérus droit incomplet
- trois radius droits, dont 2 incomplets
- deux métacarpes complets (droit et gauche) et deux incomplets
- un coxal droit incomplet
- un fémur droit incomplet
- trois tibias (deux gauche et un droit)
- un métatarsien gauche.

4° LES ANTILOPES : Elles étaient bien moins nombreuses que les animaux précédents et ont actuellement disparu complètement de la région. Les débris recueillis sont en tous cas différents et bien plus forts que les os correspondants de l'antilope addax qui survit de nos jours encore en quelques

points du Sahara. Ils semblent appartenir à *A. Faidherbi* Bourguignat. Nous avons en particulier :

- 1 humérus droit
- 1 radius gauche
- 2 atlas.

5° LES BOVINS : Les ossements de bovins n'ont été rencontrés qu'en très petit nombre dans les fouilles menées à la partie supérieure de la salle de la Descente et qui ont fourni la presque totalité des ossements énumérés plus haut. Par contre, nous avons trouvé des squelettes de bovins presque entiers dans la partie inférieure de cette même salle, sous l'énorme accumulation de rochers signalée en ce point et sous laquelle il fallut s'insinuer au prix des plus grandes difficultés.

Ces ossements, parfaitement conservés pour la plupart, semblent appartenir à deux espèces distinctes, l'une voisine du *Bos taurus africanus* (ou *ibericus*) ; l'autre beaucoup plus trapue et plus petite.

Nous nous bornerons ici à l'énoncé de ces caractères généraux, nous réservant, dès que les circonstances auront permis un complément de recherche, de faire une étude approfondie des bovidés fossiles du Taya.

6° LE PORC-ÉPIC (*Hystrix cristata*), LE CHACAL (*Canis aureus* Lin.) ainsi que divers autres rongeurs ou carnivores qui vivent encore sur les flancs du Djebel Taya.

CONCLUSIONS

En définitive, la caverne de la Djemâa nous apparaît comme particulièrement riche en traces paléontologiques, préhistoriques et historiques.

C'est probablement une ancienne résurgence ascendante qui se frayait un passage dans une vaste faille fracturant les calcaires crétacés. Tarie dès le début du Quaternaire, elle servit sans doute pendant très longtemps, et jusqu'à une époque presque contemporaine, de refuge pour les bêtes sauvages et tout particulièrement des ours.

Toutefois et contrairement aux conclusions de BOURGUIGNAT dans son « Histoire du Djebel Taya », il apparaît que l'homme préhistorique, s'il n'a pas habité continuellement cette caverne, y fit des séjours nombreux comme le prouvent les ossements humains et les instruments que nous avons pu ramener.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Un buprestide nouveau du Sénégal

Par L. E. PITON.

Sphenoptera (*Hoplistura*) *Veyreti* PITON, nov. spec.

Long. 15 mm. ; larg. 5 mm. ♂ ; allongé, presque fusiforme, convexe, faiblement gibbeux en dessus, plus atténué en arrière qu'en avant ; d'un bronze foncé en dessus, cuivreux en dessous ; la partie antérieure du front et le labre cuivreux, l'épistome vert émeraude ; antennes noires, tarses blanchâtres au moins en partie.

Tête pas plus large que le bord antérieur du pronotum, plane, fortement et irrégulièrement ponctuée, avec quelques reliefs irréguliers très finement pointillés. Front très large, à côtés subparallèles, carènes surmontant les